

droit social

Manager les représentants du personnel à l'heure du CSE

Cette formation permet d'acquérir les bonnes pratiques du management des partenaires sociaux.

dates de la formation

Le 02/03/2022

Le 18/05/2022

Le 07/09/2022

Le 01/12/2022

Objectifs

- Comprendre les logiques d'action des représentants du personnel
- Prévenir les risques d'un dialogue social dégradé
- Articuler gestion des relations sociales et management quotidien
- Connaître ses droits et devoir de dirigeant ou de manager vis-à-vis des RP

Cerner les enjeux du dialogue social

- La place du dialogue social dans l'entreprise et son évolution avec de l'instance commune
- Le rôle du manager et du dirigeant dans ses relations avec les RP
- CSE, commissions, représentant de proximité : missions et attributions respectives
- Les notions de représentativité et de syndicat majoritaire
- Le conseil d'entreprise : la codécision à la française

Comprendre ce que peut faire un élu dans le cadre de son mandat

- L'utilisation des heures de délégation et la sanction des abus
- La liberté de déplacement et de contact avec les autres salariés : quelles sont les limites ?
- La liberté d'expression et l'obligation de discrétion : un représentant du personnel peut-il s'entretenir avec un salarié à tout moment ?
- Quelles sont les limites à l'utilisation des TIC ?
- Les moyens de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise : information syndicale (réunions, tracts), recueil des adhésions
- La grève et le droit de retrait

Comment manager un représentant du personnel au quotidien ?

- Gérer les réclamations du CSE
- La notion de salarié protégé et ses conséquences : modification du contrat et licenciement
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur :
 - comportement fautif d'un élu, quelles marges de manœuvre ? Quelles sont les limites à la protection des RP ? Que peuvent-ils faire dans le cadre de leur mandat ?
- Évaluation des carrières des RP : quels critères d'évaluation retenir, quels objectifs fixer ? Comment décider d'une augmentation ? Cas particuliers des permanents
- Éviter les risques de délit d'entrave
- La discrimination syndicale et le harcèlement moral

Articuler dialogue social et communication sociale

- Les responsabilités du manager, de la Direction et de la fonction RH
- La communication avec les RP (conduite de réunion, règles à respecter)
- Les indicateurs qualité du dialogue social et le tableau de bord
- Les conditions d'une communication sociale réussie

Méthodes Pédagogiques

- Exercices pratiques
- Études de cas

□

Les + d'Aptitudes

Modèle de convocation à une réunion

Modèle de Règlement Intérieur

Modèle de Bon de délégation

durée

1 journée

prix

inter : 455 € HT

[intra : nous contacter](#)

intervenant

Expert en Droit Social et Relations sociales

public

Responsables d'établissements - Managers de proximité - Tout responsable ayant un représentant du personnel dans son équipe

Pré-requis : Gérer les relations avec les IRP

Formulaire d'inscription

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Nom de l'entreprise

Intitulé du poste

Thème de la formation

Choisissez votre type de formation : Choisissez votre type de formation : Inter-entreprise Intra-entreprise

Message

Envoyer

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

Inscrivez-vous à la newsletter

Aptitudes RH vous enverra les dernières actualités de son activité.

Message de succès

E-mail

[Je m'abonne](#)

Contactez-nous

Téléphone

+33 (0)4 69 84 77 36

Adresse

Immeuble Le Fontenoy
96 bd Marius Vivier Merle 69003 Lyon